**Appel d’offre pour la fourniture de 650 chèvres, 12 vaches, 8100 livres d’haricots noirs et de 3650 livres d’arachide**

1. - Objectifs de l’appel

A. Objectif général

L’objectif général des Termes de Référence est de trouver Un ou des fournisseurs au niveau régional ou national capable de fournir d’une part, des caprins et des bovins élevés en condition semi-moderne adaptés à la réalité climatique des communes de Belladere, de kenscoff et d’autre part, des semences d’haricots noirs et d’arachides pour la commune de Belladere.

B. Objectifs spécifiques

Trouver Un ou des fournisseurs capables de fournir :

* **Six cent cinquante (650)** femelles caprines rustiques capables de s’adapter facilement aux conditions de la sécheresse continue et d’autres aléas climatiques.
* **Douze (12) vaches** en âge de reproduction et qui sont protégées contre certaines maladies endémiques du pays.
* **Huit mille cent (8100) livres** ou **Mille six cent vingt-cinq (1625)** marmites de semences d’haricots noirs.
* **Trois mille six cent cinquante livres (3650)** ou **/**) Marmites de semences d’arachides.
1. - Description de Taches :

Dans le cadre de cette activité nous cherchons un ou des fournisseurs capable de :

A - Fournir un nombre de six cent cinquante (650) chèvres et douze (12) vaches en âge de reproduction ou avoir reproduit une seule fois déjà et avec les caractéristiques spécifiées ci-après :

1. Age : chaque caprine doit avoir entre huit (8) à douze (12) mois ; c'est-à-dire, elles sont prêtes pour la reproduction ou déjà reproduit une seule fois.
2. Poids : les caprines doivent peser entre vingt à vingt-cinq kilos.
3. Vaccins : les caprines doivent avoir déjà reçus les vaccins contre le charbon
4. Origine : Les caprins doivent être issues d´un seul élevage

B – Fournir un nombre de mille six cent vingt-cinq **(1625) marmites de semences d’haricots noirs,** a cycle végétatif de 90 jours et de sept cent trente **(730) marmites de semences d’arachides** (Variété : *Spanish et Valencia*, a cycle végétatif court de 90 jours, communément appelés : (Pistach 3 mwa).

Les semences doivent avoir les qualités suivantes :

1. Être sèches et bien conservées
2. Être saines et bien mures
3. Être propres et exemptes de graines étrangères
4. Avoir une bonne faculté germinative
5. Être homogènes: forme, taille des grains, couleur
6. Etre adaptées aux conditions locales de la commune de Belladere
7. - Réception des animaux et des semences.

Le fournisseur sélectionné dans le cadre de cet appel d’offre doit avoir ses moyens logistiques pour assurer le transport des chèvres, des vaches et des semences dans les différents sites de distribution de la commune de Belladere et de kenscoff suivant la modalité qui va être définie dans le contrat. Notamment : 300 chèvres à Kenscoff - 350 chèvres, 12 vaches et l’ensemble des semences à Belladere

Au moment de la livraison, les techniciens de Food for the Hungry s’assureront que les critères de sélection susmentionnés sont tous respectés. Dans le cas contraire, les animaux ou les semences ne respectant pas les critères seront refusés et aucun cout ne pourra être imputé à Food for the Hungry.

1. - Qualifications et Expérience du fournisseur.

Le fournisseur doit être un fermier ou association de fermiers reconnu et menant les activités d’élevage ou agricoles depuis plus de 3 ans. Il devrait munir d’une patente d’élevage émanée par la DGI. Dans le cas où le fournisseur ne respecte pas ces conditions, Food for the Hungry se réserve le droit d’exclure son offre.

1. - Contenu de l’offre

L’offre doit contenir :

• le Curriculum Vitae à jour du de l’entreprise/fournisseur indiquant les années totales d’expérience et expliquant ses expériences avec les institutions nationales et internationales avec des preuves à l’appui.

• Une offre technique expliquant la race des caprines et d’autres aspects déjà mentionnés dans le paragraphe antérieur. Elle devra indiquer la quantité d’animaux maximum ou la quantité de semences que le fournisseur peut offrir.

• Une offre financière expliquant le cout unitaire des caprines, la quantité de caprins offerte, le cout par marmite de semences, les coûts de transport sur les différentes zones de distribution, autres coûts, et le coût total, en Gourdes haïtiennes (HTG).

N.B : L’Offre est tout coût et toute taxe inclus. Food for the Hungry ne sera pas à la charge d’aucune obligation fiscale.

1. - Critères de sélection

L’Offre gagnante sera sélectionnée sur la base des critères suivant : Qualité technique, prix, conformité légale, quantité de semences et d’animaux maximum disponible.

1. - Date et lieu de dépôt des dossiers

Les offres doivent être remises, sous plis cacheté, au plus tard le 21 mars 2017 à 4 :00 PM

A la réception du bureau de Food for the Hungry à

2, Ruelle Morency, Puits Blain

Pétion-Ville, Haïti

Les offres seront fournies en 1 exemplaire original et 2 copies pour faciliter la séance d’évaluation des offres.

Pour toute question liée à ces termes de référence, veuillez contacter Mr. Jean-Mary Edouarzin (jedouarzin@fh.org)